



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2025-06-49

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Marchés de travaux en lots séparés pour la construction d'un
Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron Lot n°12 :
CVC/Plomberie/Sanitaires

AVENANT N°1

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour **la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron Lot n°12 : CVC/Plomberie/Sanitaires** avec l'entreprise **CAP CLIM** dont le siège se situe **Parc Industriel La Cassine – Rue Alphonse Beau de Rochas, 04310 PEYRUIS** il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

- Remplacement du poste 5.2.1 : caisson d'extraction pour ventilation simple flux hygroréglable, suite à la demande de la maîtrise d'ouvrage (Prix conforme au marché, soit une moins-value de 2 731,00 €) par une centrale double flux, suite à la demande de la maîtrise d'ouvrage, afin de permettre l'insufflation d'un air neuf filtré et tempéré, sans sensation de courant d'air froid dans les couloirs. Prix conforme.

- Ajout de deux pièges à son (poste 5.2.3 du DPGF), pour atténuer l'acoustique liée à la nouvelle ventilation. Prix conforme au marché : 486,00 € l'unité.

- Mise en place de 3 diffuseurs de soufflage DPCS AB 300x300, au prix unitaire de 267,00 €. Prestation non prévue au marché initial, ajoutée en complément de la nouvelle ventilation double.

- Poste 5.142 du DPGF - Ajout de gaines circulaires :

Ø 315 - 15 ml, prix unitaire : 81,00 €

Ø 250 - 7 ml, prix unitaire : 65,00 €

Ø 315 - 9 ml, prix unitaire : 52,00 €

Linéaires et prix unitaires conformes au marché.

- Poste 2.7 du devis n000004076 - Mise en service et paramétrage.

Prestation non prévue au marché initial, ajoutée en complément de la nouvelle ventilation double flux.

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20%

Montant HT : **289 400,80 €**

Montant TTC : **347 280.96 €**

Mis en ligne le 15/09/2025 à 11h17

REÇU EN PREFECTURE
le 15/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_RU-004-210402095-20250915-2025_06_490

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant 1 :

- Montant HT : **13 683,00 €**
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : **16 419,60 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **+ 4,73 %**

Nouveau montant du marché public :

- Montant HT : **303 083,80 €**
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : **363 700,56 €**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer l'AVENANT N°1 avec l'**Entreprise CAP CLIM**.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le préfet des Alpes de Haute Provence et à l'**Entreprise CAP CLIM**.

Fait à Sisteron, le 15 septembre 2025

Pour copie conforme

Le Maire,

D. SPAGNOU